

construction d'une maison médicale à Cusy (74)

MISSION DE PROGRAMMATION

Réunion de restitution du 30/01/2020

PLAN DE LA PRESENTATION

- 1. METHODOLOGIE DE TRAVAIL
- 2. LISTE DES PROFESSIONNELS IDENTIFIES
- 3. SCHEMA FONCTIONNEL THERORIQUE GENERAL
- 4. LOCAUX MUTUALISES ENTRE PRATICIENS
- 5. LOCAUX SPECIFIQUES A CHAQUE PRATICIEN
- 6. APPROCHE SURFACIQUE THEORIQUE
- 7. BESOINS EN STATIONNEMENT



1- Rappel de la méthodologie de travail

Rappel de la méthodologie de travail

- Envoi d'un questionnaire à compléter
- Echanges supplémentaires par mail
- Réunion d'échange et de synthèse (le 16 janvier)
- Echanges supplémentaires par mail
- Envoi du document de synthèse validé par les praticiens (le 29 janvier)

→ Pré-dimensionnement général permettant d'établir les premières projections financières dans le cadre des acquisitions/locations et location avec possibilité d'acquisition.

Cette projection surfacique est susceptible d'être réajustée à la suite des simulations financières si cela est nécessaire. Volonté également affichée par les praticiens d'avoir un avis sur la conception architecturale (organisation des locaux).





2- Liste des professionnels identifiés

→ <u>18 professionnels identifiés :</u>

- 5 infirmières,
- 5 médecins généralistes,
- 2 chirurgiens dentistes,
- 1 diététicienne,
- 1 orthophoniste,
- 1 podologue,
- 3 kinésithérapeutes (uniquement 2 identifiés, dimensionnement pour 3 dès l'ouverture)
- 1 kinésithérapeute/ostéopathe qui portera financièrement le projet pour 3-4 kinés présents à temps partiel.
- → D'autres praticiens attendus à moyen terme (notamment kinésithérapeutes), pour lesquels une réserve de surface est demandée.
- → Volontés affichées à ce jour (selon conditions) : 9 acquisitions, 1 locations et 8 personnes intéressées potentiellement par la location-vente (selon conditions)

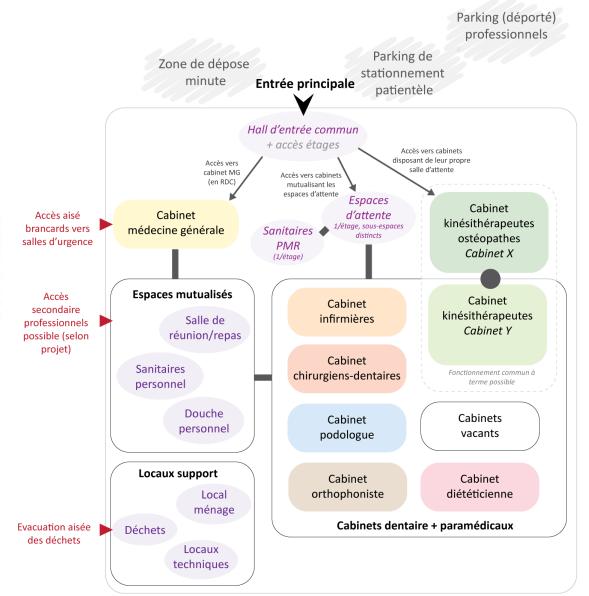


2- Liste des professionnels identifiés

	Présence temps		Durée moyenne
Profession	plein/occasionnellement	Jours et horaires de présence	d'une consultation
. 6)	Temps plein (présence	7j/7	
Infirmière	journalière de 2 IDE)	6h à 20h	10/15 minutes
	Temps plein (présence	7j/7	10/15
Infirmière	journalière de 2 IDE)	6h à 20h	10/15 minutes
	Temps plein (présence	7j/7	40/45
Infirmière	journalière de 2 IDE)	6h à 20h	10/15 minutes
I. 6: : \	Temps plein (présence	7j/7	40/45
Infirmière	journalière de 2 IDE)	6h à 20h	10/15 minutes
In firms i à un	Temps plein (présence	7j/7	10/15 minutes
Infirmière	journalière de 2 IDE)	6h à 20h	10/15 minutes
Médecin généraliste	Temps plein	Lundi/mardi/mercredi/jeudi / 1 samedi sur 6	20 min
Médecin généraliste	Temps plein	Lundi/mardi/jeudi/vendredi/ 1 samedi sur 6	20 min
Médecin généraliste	Temps plein	Mardi/ jeudi/ 1 vendredi sur 2/ 1 samedi sur 6	20 min
Médecin généraliste	Temps plein	Lundi/mercredi/jeudi/vendredi	15 min
Médecin généraliste	Temps plein	Lundi/mercredi/1 vendredi sur 2/ 1 samedi sur 6	15 min
Chirurgien dentiste	Temps plein	3.5 jours 9h - 12h30 et 13h30 à 18h30	30 min
Chirurgien dentiste			
Diététicienne	Temps partiel	Selon loyer à payer 1à 2 jours / semaine .	1h
Orthophoniste	Temps plein	Lundi au vendredi sauf jeudi mais peut être amené à être modifié	30 minutes
Podologue	Temps plein	Lundi au vendredi De 9h à 19h30	45mn
Kinésithérapeute	Mi temps /voire plein-	Du lundi au vendredi de 8h	20 : \41
cabinet Y	temps	à 19h30	30 min à 1h
Kinésithérapeute	Mi temps /voire plein-	Du lundi au vendredi de 8h	20 } 4h
cabinet Y	temps	à 19h30	30 min à 1h
Kinésithérapeute /Ostéopathe cabinet X	Temps plein	5 jours par semaine 8h - 20h	Kiné : 30 min Ostéo : 45 min



3- Schéma fonctionnel théorique



LEGENDE





HORAIRES

- Accès aux locaux 24h/24 possible pour les professionnels
- Accueil des patients du lundi au vendredi, voire les samedis sur des plages horaires:
 - À partir de 6h pour les IDE (ponctuellement)
 - De 8h à 20h en général pour les autres praticiens.

SYNERGIES ENTRE PRATICIENS MISES EN AVANT DANS LES QUESTIONNAIRES

- Réunions entre professionnels à une fréquence à définir
- Peut être mise en place d'un logiciel patients commun ?
- → Autres synergies ayant un impact sur la conception du bâti ?

<u>Réponse en séance</u>: le groupe réfléchit à d'autres synergies entre praticiens mais qui n'auront pas d'impact sur les locaux





Secrétariat

- Volonté d'un secrétariat : MG, dentistes, diététicienne éventuellement
- Les autres praticiens souhaitent un accès direct aux salles d'attente avec une signalétique adaptée.
- → Mutualisation du secrétariat à confirmer. Le passage par un secrétariat ou non conditionnera l'organisation du flux patients dans le bâtiment. Réponse en séance: Secrétariat pour les MG et les dentistes.

Salles d'attente (SA)

- 1 SA dédiée médecins généralistes de 20 places
- 1 SA dédiée cabinet de kinésithérapie X
- SA mutualisées pour les autres praticiens possible. Total de 28 places à prévoir (dont 6 pour les IDE avec taux de rotation plus important).
- → Une salle d'attente paramédical par étage, et sur conception architecturale ?

<u>Réponse en séance</u>: Utilisation sur des temps distincts des SA MG et IDE. Possibilité de mutualisation si positionnement au même étage.

Remarques: Pas de vues depuis les salles d'attente vers les cabinets. Ce sont les professionnels qui vont chercher en salle d'attente les patients.

Aménagements : sièges d'attente, présentoirs, panneaux d'affichage, revues, espace jeux (orthophoniste).



Sanitaires patientèle

Besoin de blocs sanitaires adaptés à proximité immédiate de chacune des salles d'attente.

Particularités:

- MG: 1 WC entre deux cabinets (soit 3 WC)
- Kinés: besoin d'un WC à proximité du plateau technique (rééducation vésico-sphinctérienne), mais mutualisé avec les autres praticiens (hors cabinet de kinésithérapie X)
- Table à langer dans les WC PMR
 Réponse en séance: validé en séance.

Salle de réunion / repas / détente

- Salle de réunion : 20-25 places (50m²)
- Tisanerie/salle de détente/salle repas : souhaitée sauf pour kinés et IDE.
 (si capacité 15 = 25 à 30m²)
- → Locaux pour hypothèse financière à aborder en séance Réponse en séance: 1 salle de réunion/repas (15 personnes) 30m². Utilisation ponctuelle également par la diététicienne.





- <u>Sanitaires personnel</u>: mutualisés. Proposition: à proximité des espaces communs. *Validé*.
- Douche personnel : pas de douche souhaitée pour le personnel.
 <u>Réponse en séance</u>: Une douche avec espace de change est souhaitée.
- Local ménage : un local (+ relai aux étages) pour gestion par entreprise spécifique de l'entretien des parties communes.
 <u>Réponse en séance:</u> Un local ménage à prévoir. Entretien des parties communes compris dans les charges?
- Local déchets (+ DASRI)

Collecte DASRI mutualisée (MG, IDE, dentistes, podologue), petits besoins. <u>Réponse en séance</u>: Pas de centralisation des DASRI. Local déchets classique à prévoir.

- Local archives mutualisé : pas de besoins. Validé.
- Locaux de stockage mutualisés :
 - ✓ Possible stockage commun pour matériel partagé (MG)
 - ✓ Rangement du matériel (1 armoire) (orthophoniste)
 - ✓ Rangement du matériel de papeterie et matériel de nettoyage (diététicienne)
 - ✓ Rangement rouleaux de papier (kinés)

<u>Réponse en séance:</u> Aucun local de stockage mutualisé souhaité. Mutualisations sans proximités particulières abordées (MG/orthophoniste)





- <u>Courrier</u>: pas de gestion du courrier commune (hors organisation propre aux médecins généralistes). Boites aux lettres à prévoir.
- Local archives: pas de besoins exprimés (uniquement orthophoniste). Validé.
- **Entretien des parties communes** entretien commun et externalisé. Gestion de l'entretien des espaces spécifiques par les praticiens concernés. *Validé*.
- Mutualisation de consommables :
 - Médecins généralistes : Mutualiser le matériel d'entretien, draps d'examen, produits sanitaires. Mutualiser avec IDE pansements ?
 - Kinésithérapeutes : Possibilité d'achat groupé des consommables?
 - Autres praticiens : Pas de stocks mutualisés.

Réponse en séance: ces mutualisations n'engendrent pas de locaux spécifiques.





- <u>Equipements de stérilisation</u>: mutualisation des équipements de stérilisation entre podologue et dentistes (autoclave, bac de décontamination)
 <u>Réponse en séance</u>: Pas de mutualisation finalement.
- <u>Test tapis de course</u>: possible mutualisation entre podologue et kinés? (Attention besoin pour podologue de caméra vidéo en liaison avec PC). Compatibilité planning?

Réponse en séance: Pas de mutualisation finalement.

 Salle de groupe: volonté pour la diététicienne d'occuper la salle de réunion ponctuellement (1 à 2 fois par mois).

Réponse en séance: Utilisation ponctuelle validée.





Cabinet médecine générale

5 médecins généralistes

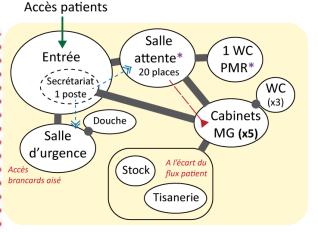
·										
Espace		Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque		
САВ	INET DE MEDECINE GENERALE				180 m²		325 m²	5 Médecins, peut être 6 à terme		
ESP	ACES DE CONSULTATION									
	Secrétariat 1 poste		14	1	14			Dès l'entrée. Séparé des autres flux patients paramédical.		
	Salle d'urgence		15	1	15			Lien visuel et physique avec le secrétariat, accès aisé depuis l'extérieur brancards. Positionnement au RDC indispensable.		
	Douche attenante salle d'urgence		3	1	3			Pour prise en charge brûlés par exemple. Accès depuis la salle d'urgence.		
	Cabinets de consultation médecins		20	5	100			Zone administrative et zone examen, séparation élément mobile.		
	Salle d'attente 20 places	20	20	1	20			Peut être mutualisée avec infirmières (utilisation horaires décalés) si positionnement au même niveau. Attention identification spécifique.		
	Sanitaire PMR proche salle d'attente		4	1	4			Proche salle d'attente		
	Sanitaires attenants aux cabinets		2	3	6			1 WC à proximité de chaque cabinet (non PMR). Nombre selon conception.		
ESP	ACES SUPPORT							A l'écart du flux principal patients.		
	Tisanerie		12	1	12			Tisannerie dédiée, possibilité de repas. Kitchenette à prévoir. A l'écart du flux patients.		
	Stockage du pôle MG		6	1	6			A l'écart du flux patients.		
STA	TIONNEMENT									
	Places professionnels		25	5			125	4 présents simultannément+ assistante.		
	Places patients		25	8			200	2 à 3 patients / médecin		



Cabinet médecine générale

Cabinet de Médecine Générale

5 médecins généralistes
Salle d'attente 20 places dédiée. Possible mutualisation avec cabinet



- * Mutualisation avec cabinet infirmières selon possibilités
 - LEGENDE

Sous-ensemble fonctionnel
Espace fermé

Sous ospace "er

Sous-espace "ouvert"

Proximité

Liaison aiséeLien visuel

Lien visuel proscrit

Local mutualisé

- Salle d'attente 20 places dédiée. Possible mutualisation avec cabinet infirmières si emplacement au même étage.
- Sanitaire PMR à proximité immédiate de la salle d'attente.
- Secrétariat 1 poste : banque de travail ouverte avec fermeture en dehors des horaires, présentoirs, liaison visuelle salle d'urgence et salle d'attente, casiers pour courrier médecins. Secrétariat mutualisé pour la prise de rendez vous avec la diététicienne. Pas de proximités à prévoir.
- **5 cabinets MG**: Pièce rectangulaire 5x4m, avec deux zones administrative et examen séparées par élément mobile. Pas de vues depuis l'entrée, traitement des vitrages si en RDC. Dispose d'un lave mains. Dispose d'un placard pour archivage.
- Salle d'urgence : En RDC accès aisé depuis l'extérieur et lien visuel depuis secrétariat. Paillasse humide, rangements hauts et bas, placard mural, table d'examen, frigo. Dispose du matériel médical.
- Un sanitaire attenant à chaque cabinet si possible pour analyse d'urines (1 pour 2 cabinets). Au total 3 cabinets.
- Local de stockage pour matériel, rouleaux d'examen, ...
 mutualisation avec orthophoniste (pas de proximité à prévoir)
- Tisanerie avec coin kitchenette, dédiée MG.

Flux patient: passage devant le secrétariat avant et après la consultation. Flux praticiens: accès aux cabinets et espaces support (stock, tisanerie) sans passer devant la salle d'attente.



5- Locaux spécifiques à chaque praticien Cabinet infirmières

5 infirmières

	Espace		Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque
САВ	NET INFIRMIERES					16 m²	6 m²	100 m ²	5 IDE
ESP/	CES DE CONSULTATION								
	Salle d'attente (mutualisée)		6	6	1		6		Elle peut être mutualisée. 5 à 8 places demandées.
i:	Cabinet infirmier			16	1	16			Dispose d'un espace administratif et d'un espace soins.
STAT	TONNEMENT								
	Places professionnels			25	1			25	1 infirmière présente.
	Places patients			25	3			75	3 à 4 places de stationnement demandées.

Cabinet infirmières **LEGENDE** Accès patients Sous-ensemble fonctionnel Salle Espace fermé (attente 5-8pl) Sous-espace "ouvert" 1 WC mutualisée Proximité **PMR** Liaison aisée Cabinet Lien visuel infirmier Lien visuel proscrit Local mutualisé

- Salle d'attente mutualisée 5-8 places avec sanitaire PMR à proximité. Pas d'accueil spécifique ou de secrétariat. Accès direct à la salle d'attente. Mutualisation de la salle d'attente possible avec d'autres professionnels voire MG si positionnement au même niveau.
- Le cabinet infirmier comporte un espace administratif et un espace de soins. Il est équipé d'un lave mains et d'un placard pour archivage.

Flux patient: accès direct à la salle d'attente. Flux praticiens: accès au cabinet sans passer devant la salle d'attente.



5- Locaux spécifiques à chaque praticien Cabinet chirurgiens-dentistes

2 chirurgiens-dentistes

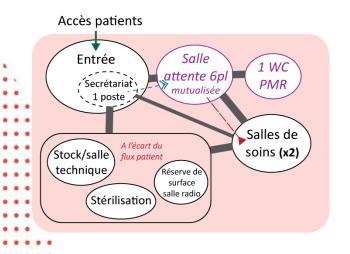
Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	TOTAL (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque
			61 m²	6 m²	67 m²	175 m²	
	12	1	12				Dès l'accès au pôle dentaire
6	6	1		6			Peut être mutualisée par étage. 3 places / praticien demandées.
	15	2	30				Contraintes radiologie dentaire à prendre en compte.
							A l'écart du flux principal patients.
	8	1	8				
	4	1	4				
	7	1	7				Aménagement à terme, réserve de surface (3m² cabine + 4 m² commande de tir en lien visuel)
	25	3				75	2 dentistes + assistante
	25	4				100	
	Capacité 6	Capacité (m²) 12 6 6 15 8 4 7	Capacité (m²) Qtté 12 1 6 6 1 15 2 8 1 4 1 7 1 25 3	Capacité (m²) Qtté privative (m²) 61 m² 12 1 12 6 6 1 15 2 30 8 1 8 1 8 4 1 4 7 1 7	Capacité (m²) Qtté privative (m²) mutualisée (m²) 61 m² 6 m² 12 1 12 6 6 1 6 1 6 6 15 2 30 8 1 8 4 1 4 7 1 7 7 1 7 7	Capacité (m²) Qtté privative (m²) mutualisée (m²) 61 m² 6 m² 67 m² 12 1 12 6 6 1 6 1 6 6 15 2 30 8 1 8 4 1 4 1 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 1 7 7 7 7 1 7	Capacité (m²) Qtté privative (m²) mutualisée (m²) F7 M² 12



Cabinet chirurgiens-dentistes

Cabinet chirurgiens-dentistes

2 chirurgiens-dentistes



- LEGENDE
- Sous-ensemble fonctionnel Espace fermé
 - Sous-espace "ouvert"
- Proximité
 - Liaison aisée
- --->> Lien visuel
 - Lien visuel proscrit

Local mutualisé

- Salle d'attente 6 places mutualisée avec d'autres praticiens (sous espaces distincts) avec sanitaire PMR à proximité.
- Secrétariat 1 poste : volonté de conserver son assistante.
 Banque de travail ouverte avec possibilité de fermeture. Appels téléphoniques.
- 2 salles de soins : fauteuil dentaire + <u>radiologie dentaire</u> (poids à l'arrachement 500 kg et 4 points de fixation, contraintes plombage à intégrer) + meuble dentaire + ordinateur +bureau. Besoin de 2 points d'eau par cabinet.
- Salle de stérilisation : dédiée, pas de mutualisation souhaitée.
 Equipement susceptible d'être bruyant.
- Local technique et stockage.
- Réserve de surface pour cabine radio (aménagements spécifiques et plombage des parois réalisés à plus long terme). Local de 3m² minimum pour la cabine avec déclenchement du tir depuis un local attenant (4m²) avec lien visuel sur la cabine. Plombage et traitement des locaux de cette salle hors opération.

Flux patient: passage devant le secrétariat avant la consultation. Pas de passage nécessaire en sortie.

Flux praticiens: accès aux cabinets et espaces support (stock, stérilisation) sans passer devant la salle d'attente.

Accès des patients à la future salle radio sans avoir à passer devant les locaux techniques/stérilisation.



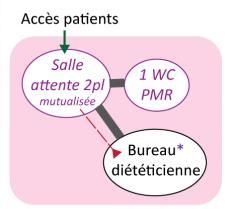


Cabinet diététicienne

1 diététicienne à mi-temps

Espace	Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque
CABINET DIETETICIENNE				12 m²	2 m²	75 m²	
ESPACES DE CONSULTATION							
Salle d'attente (mutualisée)	2	2	1		2		Mutualisée. 1 à 3 personnes maximum. 2 places proposées.
Bureau diététicienne		12	1	12			10-15 m². Utilisation de la salle de réunion pour les séances en groupe. Sinon 20-30 m² nécessaires.
STATIONNEMENT							
Places professionnels		25	1			25	
Places patients		25	2			50	
Places patients		25	2			50	

Cabinet diététicienne



* utilisation à mi-temps mutualisation possible avec un autre praticien?

- Salle d'attente 2 places mutualisée avec autres praticiens avec sanitaire PMR à proximité.
- Secrétariat téléphonique mutualisé avec MG. Pas de proximités à prévoir.
- Bureau diététicienne : 10-15 m² souhaités avec un poste de travail, 3 chaises, 1 ou 2 étagères, un paperboard et un tableau mural et un peu de place disponible.

Utilisation de la salle de réunions commune pour séances de groupe.

Présence à mi-temps, <u>possibilité de partager ce bureau avec</u> un autre praticien ? (non identifié à ce jour)



Lien visuel proscrit

Local mutualisé

Flux patient: accès direct à la salle d'attente.
Flux praticiens: accès au cabinet sans passer devant la salle d'attente.



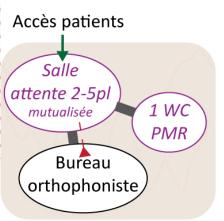


5- Locaux spécifiques à chaque praticien **Cabinet orthophoniste**

1 orthophoniste

Espace	Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque
CABINET ORTHOPHONISTE				15 m²	4 m²	100 m²	
ESPACES DE CONSULTATION							
Salle d'attente (mutualisée)	4	4	1		4		Mutualisée hors MG. 2 à 5 personnes demandées.
Bureau orthophoniste		15	1	15			
Stockage matériel				pm			1 Armoire environ. Sera entreposée dans le local stockage MG. Pas de proximité à prévoir.
STATIONNEMENT							
Places professionnels		25	1			25	
Places patients		25	3			75	

Cabinet orthophoniste



- Salle d'attente 2 à 5 places mutualisée avec sanitaire PMR à proximité.
- Bureau orthophoniste: bureau avec placards aménagés, point d'eau. Meubles de rangements, table pour enfants.

Utilisation du local stockage MG pour stock matériel. Pas de proximité à prévoir.



LEGENDE

Espace fermé

Lien visuel proscrit Local mutualisé

Flux patient: accès direct à la salle d'attente.

Flux praticiens: accès au cabinet sans passer devant la salle d'attente.





5- Locaux spécifiques à chaque praticien Cabinet podologue

1 podologue

Espace	Capacit	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque
CABINET PODOLOGUE				34 m²	3 m²	75 m²	
ESPACES DE CONSULTATION							
Salle d'attente (mutualisée)	3	3	1		3		
Consultation podologue bureau/examen/soin		28	1	28			Possibilité à terme de division 1/3 et 2/3. 2 accès à prévoir.
Atelier/labo semelles		6	1	6			Accès depuis le local consultation et depuis une circulation.
STATIONNEMENT							
Places professionnels		25	1			25	
Places patients		25	2			50	





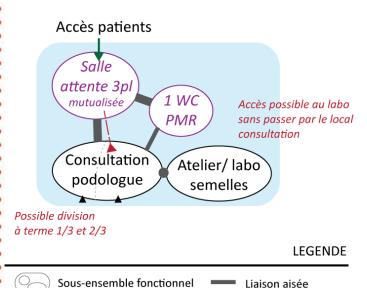
Espace fermé

Proximité

Sous-espace "ouvert"

5- Locaux spécifiques à chaque praticien Cabinet podologue

Cabinet podologue



Locaux attenants

Lien visuel proscrit

Local mutualisé

Lien visuel

- Salle d'attente 3 places mutualisée avec sanitaire PMR à proximité.
- Consultation podologue comportant 3 zones :
 - Espace bureau de consultation avec un poste de travail informatisé et deux sièges réception, étagères pour dossier, imprimés, livres.

1 podologue

- Espace soin: poste de soin avec fauteuil praticien, fauteuil patient électrique rotatif avec plan de travail ou unit ou carte de soin et point d'eau/lave mains à proximité, rangement pour petits stocks.
- Espace examen pour bilan podologique: examen des appuis sur plateforme d'analyse 50x50 cm, une toise murale, une table d'examen, un module de prise d'empreinte et moulage des semelles. Examen sur tapis de course en fonction de la consultation.
- Atelier/labo semelles pour la conception des semelles et autres appareillages, communicante par une porte vers le cabinet et accessible depuis une circulation. Dispose d'un touret de ponçage sous cabine, plan de travail pour découpe et encollage, rangement pour matériaux. Atténuation acoustique, local potentiellement bruyant.

Possibilité à terme de scinder l'espace consultation en deux pour mutualiser le cabinet avec un autre podologue. Séparation du local en 1/3 et 2/3 possible.

Flux patients : accès direct à la salle d'attente.

Flux praticiens: accès au cabinet sans passer devant la salle d'attente. Accès à l'atelier labo/semelles possible sans avoir à a_{21} traverser le local de consultation.



Cabinet kinésithérapeutes Y

2 kinés + 1 kiné supplémentaire dès l'ouverture

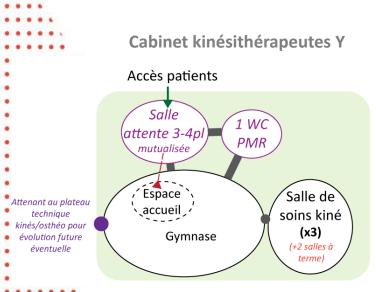
Espace	Capacité	pacité Surface (m²) Qtté privative mutualisée (m²) Sce Ext.(m²)				Remarque	
CABINET KINESITHERAPEUTES Y				82 m²	6 m²	225 m²	3 kinés certains, +1 probablement dès l'ouverture et à terme peut être 4/5
ESPACES DE CONSULTATION							Besoin de pouvoir à terme augmenter la capacité.
Salle d'attente (mutualisée)	6	6	1		6		2 places / praticien. 3 praticiens dès l'ouverture.
Espace d'accueil (1 poste informatique)		6	1	6			Espace de transition entre attente et gymnase. 1 à 2 postes informatiques. Espace à optimiser si possible.
Gymnase / Plateau technique		40	1	40			Possibilité de desservir les salles de soins depuis le gymnase. Sanitaire à prévoir à proximité (rééducation vésico sphinctérienne).
Salle de soins kinésithérapie (à l'ouverture)		12	3	36			10-12 m² avec table de massage électrique + lavabo. 1 salle à prévoir par praticien.
Salle de soins kinésithérapie (à court terme)		12	1	pm			Pour mémoire conception : Réserve de place à court terme
Salle de soins kinésithérapie (à moyen terme)		12	1	pm			Pour mémoire conception : Réserve de place à moyen terme
STATIONNEMENT							
Places professionnels		25	3			75	Hypothèse en moyenne, 3 praticiens simultannément
Places patients		25	6			150	Hypothèse en moyenne, 2 praticiens simultannément

Remarque: à ce jour aucune mutualisation n'est envisagée entre les deux cabinets de kinésithérapeutes. Toutefois, la conception architecturale devra permettre la possibilité, à plus long terme, de réunir ces espaces afin de proposer un cabinet commun avec de plus amples surfaces.



5- Locaux spécifiques à chaque praticien Cabinet kinésithérapeutes Y

2 kinés + 1 kiné supplémentaire dès l'ouverture



- Salle d'attente 6 places, mutualisée avec d'autres praticiens. Sanitaires PMR à proximité de la salle d'attente.
- Les sanitaires PMR devront être accessibles très facilement également depuis le gymnase (rééducation vésico sphinctérienne)
- Espace d'accueil à prévoir (1 poste informatique voire 2 à terme) situé entre la salle d'attente et le gymnase.
- Gymnase 40 m² avec ou sans box. Presse et autres appareils de musculation dans le gymnase. Espalier au mur. Possibilité de faire rebondir des ballons sur les murs et le sol dans le gymnase. Géométrie du gymnase plutôt en longueur, mais avec de la largeur suffisante. Local potentiellement bruyant.
- Salles de soins KINE (1 salle/praticien, 3 à l'ouverture) : tables d'examen électriques, lavabo dans les salles de consultation. Salles de soins accessibles depuis le gymnase.

A moyen terme: afin d'accueillir un 4^{ème} (court terme) et un 5^{ème} praticien (long terme), il conviendrait de prévoir dans le cadre de la conception la possibilité de rajouter 2 salles de soins KINE, en lien avec le gymnase ou à proximité immédiate. Pas d'évolution à prévoir au niveau des places en salle d'attente/stationnements car pas de présence simultanée de tous les praticiens.

Flux patients : accès direct à la salle d'attente.

Flux praticiens: accès possible au gymnase et aux salles de soins sans passer devant la salle d'attente.



5- Locaux spécifiques à chaque praticien Cabinet kinésithérapeutes/ostéopathes X

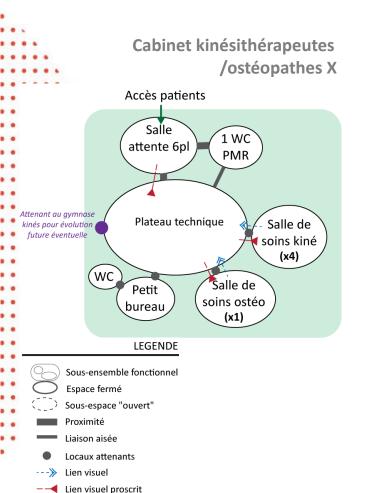
1 kiné/ostéo + 3-4 professionnels à temps partiel

Espace	Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque
CABINET KINESITHERAPEUTES / OSTEOPATHES X				97 m²		225 m²	1 + 3 à 4 collaborateurs à temps partiel
ESPACES DE CONSULTATION							Surface totale souhaitée 100 m²
Salle d'attente dédiée	6	6	1	6			2 places / praticien. Salle non mutualisée.
Sanitaires public		3	1	3			
Plateau technique		30	1	30			
Salle de soins kinésithérapie		10	4	40			10 m² en périphérie du plateau technique. Lien visuel vitre sans tain. Dispose de table de massage + lave mains.
Salle de soins ostéopathie		10	1	10			10 m² en périphérie du plateau technique. Lien visuel vitre sans tain. Avec table d'examen + lave mains
Petit bureau / point informatique		6	1	6			Dispose de microondes et réfrigérateur (usage technique)
Sanitaire privatif		1,5	1	1,5			Accès depuis le bureau possible.
STATIONNEMENT							
Places professionnels		25	3			75	Hypothèse en moyenne, 3 praticiens simultannément
Places patients		25	6			150	Hypothèse en moyenne, 3 praticiens simultannément



5- Locaux spécifiques à chaque praticien Cabinet kinésithérapeutes/ostéopathes X

1 kiné/ostéo + 3-4 professionnels à temps partiel



Local mutualisé

- Salle d'attente 6 places dédiée.
- Sanitaires PMR (dédiés) à proximité de la salle d'attente.
- Plateau technique central 30m² équipé de matériel de fitness. Local potentiellement bruyant.
- Salles de soins KINE (x4): table de massage + lave mains. Lien visuel avec le plateau technique (vitre sans tain).
- Salle de soins OSTEO (x1): table d'examen + lave mains + poste informatique. Lien visuel avec le plateau technique (vitre sans tain).
- Petit bureau: 1 poste de travail l'informatisé, 1 réfrigérateur et 1 microondes (usage technique)
- Sanitaire personnel (accès direct depuis le bureau)

Salles de soins desservies depuis le gymnase, en lien visuel. Circulations évitées au maximum.

Flux patients : accès direct à la salle d'attente (dédiée).
Flux praticiens: accès possible au plateau technique, salles de soins et bureau sans passer devant la salle d'attente.





2 Cabinets vacants

Espace	Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	Sce Ext.(m²)	Remarque
CABINETS VACANTS				32 m²	4 m²	150 m²	
ESPACES DE CONSULTATION							
Salles d'attente	4	4	1		4		
Cabinet vacant		16	2	32			
STATIONNEMENT							
Places professionnels		25	2			50	
Places patients		25	4			100	

En séance, en complément des éventuelles marges d'évolution surfaciques demandées (cabinet dentaire, kinés,...) il est évoqué la possibilité de disposer de 2 cabinets vacants (16m²/cabinet) permettant à de nouveaux professionnels de s'installer au sein de la MSP à moyen terme.



6- Approche surfacique théorique

Espace	Capacité	Surface (m²)	Qtté	SU privative (m²)	SU mutualisée (m²)	TOTAL (m²)	Sce Ext.(m²)
CABINET DE MEDECINE GENERALE				180 m²		180 m²	325 m²
CABINET INFIRMIERES				16 m²	6 m²	22 m²	100 m²
CABINET CHIRURGIENS-DENTISTES				61 m²	6 m²	67 m²	175 m²
CABINET DIETETICIENNE				12 m²	2 m²	14 m²	75 m²
CABINET ORTHOPHONISTE				15 m²	4 m²	19 m²	100 m²
CABINET PODOLOGUE				34 m²	3 m²	37 m²	75 m²
CABINET KINESITHERAPEUTES Y				82 m²	6 m²	88 m²	225 m²
CABINET KINESITHERAPEUTES / OSTEOPATHES X				97 m²		97 m²	225 m²
CABINETS VACANTS				32 m²	4 m²	36 m²	150 m²
ESPACES MUTUALISES					60 m²	60 m²	
Total des surfaces UTILES en m²				529 m²	91 m²	620 m²	1 450 m²
Estimation surface SDO bâtie en m²	Ratio SDO/SU	J	1,2	634 m²	109 m²	743 m ²	
			Total SDO	743 m²			

Surface utile théorique : **620 m² environ** (dont 14% mutualisés)
Surface dans œuvre théorique : **740 m² environ** (comprend circulations et locaux techniques)

→ Besoin de minimiser autant que possible les circulations dans le bâtiment tout en proposant une fonctionnalité adaptée.



7- Besoins en stationnement

L		Places professionnels (présents simultannément)	Places patientèle (estimation théorique)	
	Médecins généralistes	5	8	4 médecins présents sur site simultanément sur le total de 5 médecins. +1 assistante présente également.
	Infirmières	1	3	1 seule infirmière présente. 3 à 4 places patients demandées.
	Chirurgiens-dentistes	3	4	2 dentistes + assistante. 2 patients/praticien.
	Diététicienne	1	2	2 patients/praticien.
	Orthophoniste	1	3	3 patients/praticien.
•	Podologue	1	2	2 patients/praticien.
•	Kinésithérapeutes Y	3	6	3 kinés simultanément. 2 patients/praticien.
	Kinésithérapeutes /Ostéo X	3	6	3 kinés simultanément. 2 patients/praticien.
•	Cabinets vacants	2	4	Potentiellement +2 praticiens et 2 patients/praticien

TOTAL 20 38

→ 20 professionnels présents sur le site simultanément.

Possibilité de stationnement à proximité évoquée en séance.

→ Besoin théorique de 38 places pour la patientèle (54 communes concernées).

En complément, en extérieur de la MSP seront à prévoir une aire de dépose ambulance / VSL et une aire de livraisons (utilisation ponctuelle).